

D₃ VitaCaps

CHOLÉCALCIFÉROL 24 000 UI / gélule

Faire le plein 1 fois, carburer tout 1 mois*



– Grille pour noter la prise –

✓ Prise simple

en préventif: seulement 1 x par mois*
en curatif: seulement 1 x par semaine*

✓ Administration facile

Petite capsule molle

- ✓ Adapté aux végétariens.
- Et admis aux caisses-maladie**

(taille réelle)



LABORATOIRES

LABORATOIRES
Pierre Fabre
Pharmaceutical Care

Posologie de D3 VitaCaps®:

1 gélule (24 000 UI) ...

		Prévention	Risque lié à une malabsorption	> 60 ans
		chez l'adulte	... par semaine	... par mois
Carence en vitamine D	Traitement initial ... par semaine ...	Traitement étendu	Traitement d'entretien	
			≤ 60 ans	> 60 ans
carence légère (25–50 nmol/l)	... pendant 2 à 4 semaines (ou 2 à 4 gélules en dose unique)	... toutes les 2 semaines	... environ toutes les 6 semaines (correspond à 600 UI par jour)	... par mois (correspond à 800 UI par jour)
carence sévère (< 25 nmol/l)	... pendant 6 semaines (ou 6 gélules en dose unique)	–		
chez l'adolescent (12–18 ans)	... pendant 2 semaines (ou 2 gélules en dose unique)	... par semaine		

Traitement étendu: en cas d'augmentation insuffisante du taux de vitamine D. Chez les adolescents: ne dépasser une dose totale cumulée de 96 000 UI que sous surveillance étroite des concentrations de 25-hydroxyvitamine D.
Pour les informations complètes, veuillez consulter l'information professionnelle sur www.swissmedicinfo.ch.

Admis par les caisses-maladie**

D3 VitaCaps®
24 000 UI de cholécalciférol
par gélule:

6 capsules molles	n° d'art. PF	PHC	Prix fabricant (hors TVA)	Prix public (TVA comprise)
	P3000677 X00580	1001784	7.65 CHF	17.55 CHF

* Une gélule couvre l'apport quotidien en vitamine D recommandé par l'OFSP pour les personnes de plus de 60 ans pendant un mois, <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/das-blv/organisation/kommissionen/eeek/vitamin-d-mangel.html>, dernière consultation: 04/2025. Et cf. info. prof. abrégée ci-dessous.

** Pour le traitement en cas de carence sévère en vitamine D avérée (concentration sérique de 25-hydroxycholécalciférol < 25 nmol/l ou < 10 ng/ml) chez les adultes et les adolescents à partir de 12 ans.

Les références des études scientifiques peuvent être demandées à l'entreprise.

Information professionnelle abrégée D3 VitaCaps® Capsules molles

C: cholécalciférol (vitamine D3). **I:** carence en vitamine D chez les adultes et les adolescents ≥ 12 ans, prévention d'une carence en vitamine D chez les adultes > 60 ans ou présentant un risque de développer une maladie liée à une carence en vitamine D associée à une malabsorption. **P:** traitement initial: carence en vitamine D chez les adultes: selon la sévérité de la carence en vitamine D, 2–6 capsules molles en dose unique. Ou en alternative, 1 capsule par semaine pendant 2–6 semaines. Si nécessaire, continuer avec 1 capsule toutes les 2 semaines. **Carence en vitamine D chez les adolescents ≥ 12 ans:** 2 capsules molles en dose unique. Ou en alternative, 1 capsule par semaine pendant 2 semaines. Si nécessaire, continuer avec 1 capsule par semaine. Dose cumulée de 96 000 UI. Seulement sous surveillance étroite des taux de 25-hydroxyvitamine D. **Traitement d'entretien et prévention: adultes > 60 ans:** 1 capsule par mois. **Adultes ≤ 60 ans et adolescents ≥ 12 ans:** correspondant à une dose journalière de 600 UI. **Adultes présentant un risque de développer une maladie liée à une carence en vitamine D associée à une malabsorption:** 1 capsule par semaine. **Cl:** hypercalcémie, hypercalciurie, prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium, insuffisance rénale sévère, pseudohypoparathyroïdie, hypervitaminose D, hypersensibilité au principe actif ou à l'un des composants du médicament. **PE:** au cours d'un traitement à long terme, surveiller les taux de calcium dans le sérum et les urines ainsi que la fonction rénale, et rappeler les symptômes d'un potentiel surdosage. Prudence en cas de troubles de l'excrétion rénale de calcium et de phosphate, du métabolisme calcique, d'une hyperphosphatémie, d'une artériosclérose, d'une maladie coronarienne, d'une insuffisance rénale, d'une lithiasie rénale, d'une sarcoidose, chez les patients immobilisés, ainsi qu'en cas de traitement simultané par des dérivés de benzothiadiazine, des glycosides cardiaques, de suppléments de calcium (sous surveillance médicale). Ne pas prendre d'autres sources de vitamine D. **G:** la prise n'est pas recommandée pendant grossesse/l'allaitement. **Ia:** les résines échangeuses d'ions, les laxatifs contenant de la paraffine, les inducteurs d'enzymes hépatiques, les principes actifs cytotoxiques, les glycosides cardiaques, les diurétiques thiazidiques, les glucocorticoïdes. **El:** généralement le résultat d'un surdosage. **rares:** réactions d'hypersensibilité. **Liste B, LS:** Informations détaillées sous www.swissmedicinfo.ch. **P:** Pierre Fabre Pharma AG, 4052 Basel. 02/2022

www.carence-vitamine-d.ch



Pierre Fabre
Pharmaceutical Care